



# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

*A l'attention de Madame  
Isabelle Barthe, garante de la  
concertation recommandée.*

**Annecy, le 17 mars 2016**

**Objet :** Contribution à la concertation publique sur le projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains

La confédération paysanne regrette de ne pas avoir été consultée directement lors de la phase de concertation préalable à la déclaration d'utilité publique de la section autoroutière "Machilly-Thonon", alors que le syndicat est représentatif, qu'une importante superficie agricole serait perdue et de nombreuses exploitations impactées par l'éventuelle réalisation de ce projet. Par ailleurs, nous aurions pu être consultés en tant que signataire de la demande de moratoire sur les nouveaux projets routiers en Haute-Savoie.

La dernière rencontre internationale sur les enjeux climatiques dite "COP 21" s'est récemment clôturée par un engagement de 196 états à limiter à 2° le réchauffement planétaire par rapport à l'époque préindustrielle, et si possible 1,5°, ce qui constitue d'après 97 % des 3000 scientifiques du GIEC l'extrême limite au-delà duquel la planète entrerait dans un cycle au terme duquel la survie même de l'espèce humaine serait menacée.

Le réchauffement actuel a été en moyenne globale de 1° en 2015, mais pour les alpes du nord ce rythme est 3 fois supérieur. Nous en subissons d'ors et déjà comme agriculteurs et agricultrices les conséquences directes. Citons pour notre département les précipitations anormales de l'été 2014, celles de début mai 2015 avec pour une partie d'entre nous les inondations catastrophiques qui en ont découlées, la canicule de l'été 2015, puis pour ce dernier hiver des températures records depuis plus d'un siècle... Pour ne prendre que des exemples récents et locaux.

Dans ce contexte notre opinion concernant les transports routiers et que toute politique publique doit viser à réduire le nombre de véhicules, tant pour les personnes que pour les marchandises. Une autoroute supplémentaire ne pourra jamais aller dans ce sens puisqu'il est avéré que toute nouvelle infrastructure, en plus de détruire des espaces agricoles et naturels de grande valeur comme dans le

Maison de l'Agriculture  
52, avenue des Iles 74 994 ANNECY cedex 9  
Tél / fax 04 50 88 18 47  
conf74@orange.fr

bas-chablais, ainsi que d'augmenter la pollution atmosphérique responsable d'un nombre de morts 10 fois supérieur aux accidents de la route, entraînera un accroissement de la circulation globale.

Sans vouloir nier les difficultés actuelles de déplacement dans le chablais, nous estimons qu'il convient de les juguler par la mise en œuvre d'un faisceau de mesures alternatives à la route. A ce titre les projets présentés pour la concertation, en dehors de l'autoroute, nous semblent aller dans la bonne direction même s'ils seront peut-être insuffisants : BHNS Genève-Douvaine-Thonon à fort cadencement, CEVA et augmentation des capacités ferroviaires, etc.

Nous demandons à ce que ces réalisations soient faites avec ambition, par exemple en se donnant les moyens de "remplir" les bus en leur accordant des voies dédiées rapides là où c'est le plus nécessaire, avec une politique tarifaire attractive, afin de convaincre les automobilistes de les emprunter dans leurs trajets quotidiens.

Il manque aussi à cette étude une présentation de ce qui pourrait être fait pour les modes doux de circulation (pédestre et cycliste) alors que l'on sait qu'une part importante des trajets se réalise sur de faibles distances, donc tout à fait envisageable par ces moyens. Le nombre de véhicules pourrait ainsi être réduit.

Nous demandons dans une perspective globale que soit examiné la réouverture de la voie ferrée dite "du Tonkin", entre Evian et St-Gingolph, afin de rendre cohérente l'offre ferroviaire lémanique, et là encore enlever des véhicules de la route donc réduire les nuisances. Ceci au lieu de réaliser une déviation routière de St-Gingolph. Par ailleurs cette ligne permettrait un report de la route au rail de certaines marchandises, ainsi que des trajets alternatifs à ceux actuellement pratiqués. Nous pensons en particulier aux eaux d'Evian à destination de l'Europe du nord et de l'est qui pourraient ainsi être exportées directement via le réseau Suisse, et donc libérer en partie la voie Amphion-Annemasse-Ambérieu, qui serait alors plus disponible pour les trains de voyageurs.

Dans le même ordre d'idée nous regrettons que le projet de relier par une autoroute sous le Léman depuis le secteur Machilly-Loisin l'autoroute Genève-Lausanne ne soit pas abordé dans cette concertation alors qu'il s'agit bel et bien d'un projet d'ensemble.

Nous regrettons aussi vivement que ne soit donnée à aucun moment une fourchette estimative de la consommation d'espaces agricoles par le projet, alors qu'elle pourrait atteindre les 200 ha, soit presque l'équivalent de la totalité des terres perdues du fait de l'urbanisation dans le département en 2015.